

CAP

Menuisier Fabricant



Fabriquer en bois c'est mon métier

Le menuisier fabricant

Le titulaire du CAP menuisier fabricant de menuiserie, mobilier et agencement est amené à exercer ses activités au sein d'entreprises des secteurs de la menuiserie, de l'agencement et de la production de mobiliers.

Il intervient dans le cadre de la réalisation d'ouvrages et/ou produits en bois et matériaux dérivés.

Son principal lieu d'intervention est en atelier.

Il peut être amené à installer ponctuellement sur site des mobiliers d'agencement.

Après le CAP



> Poursuite d'études possible après le CAP

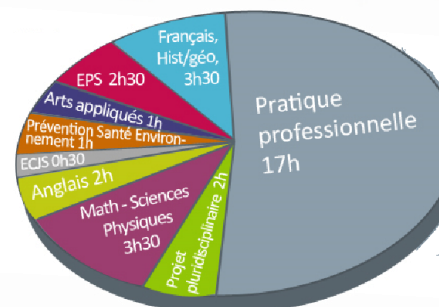
Le titulaire du CAP de menuisier fabricant peut continuer sa formation sur un Bac Pro des métiers du Bois et principalement :
Bac Pro TMA
Bac Pro TFBMA

> Vie active

Après les deux années de formation, il trouve son insertion dans les petites et moyennes entreprises de menuiserie agencement, fabricants industriels de mobilier ou menuiseries.

La Formation

Formation par voie scolaire sur 2 ans avec 33 heures de cours par semaine :
- 17 heures en enseignement professionnel
- 16 heures en enseignement général



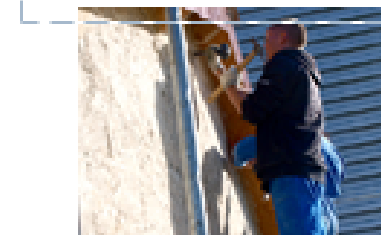
14 semaines de formations en milieu professionnel réparties sur le cycle des 2 ans complètent la formation au lycée. Elles sont obligatoires pour l'obtention du diplôme

Le diplôme est obtenu sous la forme du contrôle en cours de formation (CCF) pour toutes les matières.



Modalités d'inscription

- > Recrutement après une 3ème
- > Un mini stage peut être réalisé de mi-janvier à fin mars.
- | Contact : Secrétariat Proviseur
- | Adjoint : 02.51.36.46.00 Poste 4364
- > Dossier de demande d'affectation par le collège d'origine.
- > Inscription à l'issue des affectations au lycée professionnel lors des journées prévues à cet effet.



Lycée Rosa Parks - La Roche Sur Yon

29 bd Guitton - 85000 La Roche-Sur-Yon - 02 51 36 46 00
ce.0850027T@ac-nantes.fr - rosa-parks.paysdelaloire.e-lyco.fr

